



Inscription à l'immatriculation d'un bateau

Données personnelles du détenteur ou de la détentrice

Nom / entreprise		Rue / N°	
Prénom		NPA / localité	
Date de naissance		Téléphone	
Lieu ou État d'origine		Courrier électronique	

Données relatives au bateau

Bateau à moteur Bateau à voile Bateau à rames Autre

Marque		Type	
Numéro de matricule		Numéro HIN * (numéro coque)	
Matériau		Nombre de personnes	
Longueur (cm)		Largeur (cm)	
Surface vélique		Certificat homologation	
Marque du Moteur		Type du Moteur	
Numéro du moteur		Puissance en kilowatt	

* = Hull Identification Number (aussi CIN = Craft Identification Number ou WIN = Watercraft Identification Number)

Lieu de stationnement du bateau

Domicile * Place d'amarrage sur terre ferme Place d'amarrage à l'eau

Commune		Installation portuaire	
---------	--	------------------------	--

* Si le bateau est stationnée au domicile:
Sur quel plan d'eau utilisez-vous généralement le bateau?

Remarques

Lieu, date		Signature du détenteur ou de la détentrice	
------------	--	--	--

Le bateau ne peut être mis à l'eau qu'après la délivrance du permis de navigation !

Documents à joindre à la présente demande : voir au verso



Documents à fournir pour l'immatriculation d'un bateau

Bateau à moteur						
Bateau à voile disposant d'une surface vélique supérieure à 15 m ² , avec moteur						
Bateau à voile disposant d'une surface vélique supérieure à 15 m ² , sans moteur						
Bateau à voile disposant d'une surface vélique inférieure à 15 m ² , avec moteur						
Bateau à voile disposant d'une surface vélique inférieure à 15 m ² , sans moteur						
Bateau à rames						
Bateau d'occasion de provenance suisse						
•	•	•	•	•	•	Original du permis de navigation actuel.
•	•	•	•			Attestation d'assurance (à obtenir auprès de l'assureur).
Bateau neuf (première immatriculation)						
•	•	•	•	•	•	Déclaration de conformité et manuel du propriétaire selon les directives UE sur les bateaux de plaisance, ou attestation du constructeur certifiant que le bateau n'est pas soumis à ces directives.
•	•	•	•			Attestation d'assurance (à obtenir auprès de l'assureur).
•	•	•	•	•	•	Attestation de dédouanement (formulaire 15.10, original) ou attestation du constructeur certifiant que le bateau a été fabriqué en Suisse.
Documents complémentaires si le bateau est réceptionné par type (à obtenir auprès du concessionnaire habilité)						
•	•	•	•	•	•	Original du procès-verbal relatif au contrôle technique.
•	•	•	•	•	•	Original du procès-verbal de réception (à remplir selon la directive 130 asn).
	•	•	•	•		Procès-verbal de mesure de la surface vélique.
•	•		•			Procès-verbal de mesure des émissions sonores pour une force de propulsion supérieure à 40 kW.
Bateau en provenance de l'étranger, construit avant le 1^{er} mai 2001						
•	•	•	•	•	•	Garantie du constructeur sur la puissance maximale du moteur, le nombre de passagers et l'année de construction; éventuellement le prospectus mentionnant les données techniques et permis de Navigation (si disponible).
•	•	•	•			Attestation d'assurance (à obtenir auprès de l'assureur).
•	•	•	•	•	•	Attestation de dédouanement (formulaire 15.10, original).
Bateau en provenance de l'étrangère, construit après le 1^{er} mai 2001						
•	•	•	•	•	•	Déclaration de conformité et le manuel du propriétaire selon les directives UE sur les bateaux de plaisance, ou l'attestation du constructeur certifiant que le bateau n'est pas soumis à ces directives.
•	•	•	•			Attestation d'assurance (à obtenir auprès de l'assureur).
•	•	•	•	•	•	Attestation de dédouanement (formulaire 15.10, original).
Construction amateur						
•	•	•	•	•	•	Garanties du constructeur / données techniques / plans / photographies.
•	•	•	•			Attestation d'assurance (à obtenir auprès de l'assureur).
Documentation relative au moteur (première immatriculation ou changement de moteur)						
•	•		•			Moteur à combustion
•	•		•			Moteur neuf: original de l'attestation sur l'importation et les gaz d'échappement, l'original de la fiche d'entretien du système antipollution et déclaration de conformité selon les directives UE sur les bateaux de plaisance.
•	•		•			Moteur d'occasion: copie du permis de navigation actuel (établi en Suisse).
•	•		•			Moteur d'occasion de provenance étrangère: comme pour moteur à combustion neuf.
•	•		•			Moteur électrique
•	•		•			Moteur neuf: certificat de conformité selon la directive relative aux machines 2006/42/CE (moteurs hors-bord) et manuel d'instruction technique ou prospectus / informations du constructeur (identification CE, marque, type, numéro de série et force de propulsion en kW ou Watt).
•	•		•			Moteur d'occasion: copie du permis de navigation actuel (établi en Suisse).
•	•		•			Moteur d'occasion en provenance étrangère: comme pour moteur électrique neuf.

Le permis de navigation n'est délivré que sur présentation de tous les documents requis.

Les dossiers incomplets sont retournés à l'expéditeur.